



HAL
open science

Discours sur le nucléaire

Sémir S. Al Wardi

► **To cite this version:**

Sémir S. Al Wardi. Discours sur le nucléaire. Le traitement juridique du fait nucléaire en Polynésie française, 2023, 978-2-233-01052-0. hal-04683059

HAL Id: hal-04683059

<https://upf.hal.science/hal-04683059v1>

Submitted on 1 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Discours sur le nucléaire

La Polynésie française est une ancienne colonie, aujourd'hui collectivité d'outre-mer, qui dispose de sa propre culture politique dont les caractéristiques principales sont un clivage autonomiste-indépendantiste, une vie politique locale animée, une méconnaissance de la vie politique métropolitaine, un rapport de clientèle et une relation affective entre les leaders et le peuple. Dans les discours des hommes politiques polynésiens, deux thèmes étaient régulièrement abordés : l'affaire Pouvana'a a Oopa et les essais nucléaires. Des sujets longtemps « *tabu* » pour l'État et jugés sensibles par les Polynésiens qui étaient relayés d'abord par l'opposition puis par l'ensemble de la classe politique. C'étaient de véritables zones d'ombre qui gênaient les relations entre la République et la Polynésie française. Mais, la question « Pouvana'a a Oopaa » a été « réglée », en octobre 2018, par la décision de la commission de révision de la Cour de cassation d'annuler sa condamnation à la prison et à l'exil¹.

Cependant, il reste la question nucléaire à solder. François Hollande reconnaît, le 17 mars 2017, que la relation avec la Polynésie était « *entravée, en tout cas qui étaient polluée, par la question du nucléaire* »². Il faut dire que les hésitations de l'État sont assez incompréhensibles : les mauvaises manières quant à la prise en charge des victimes et le refus de reconnaître les conséquences des essais vont tendre longtemps les relations entre la Polynésie et la France. Si le Président de la République, Emmanuel Macron, a changé de paradigme, l'incompréhension demeure devant les lenteurs des procédures. Il faut dire que les Polynésiens sont échaudés par tant de promesses non tenues ou détournées.

En effet, ce changement de paradigme réside dans la façon de s'attaquer aux problèmes : c'est désormais, dit le Président de la République, à l'État d'aller vers les victimes et de les aider à finaliser leurs dossiers. Il s'agira d'accélérer les procédures et d'indemniser beaucoup plus largement. C'est, pour reprendre les termes du discours du Président de la République, « *la dette à l'égard de la Polynésie* » est donc l'espoir de clore ce dossier³. Enfin, il s'agira d'ouvrir les archives pour que toute la vérité soit faite. En clair, il faut dire la vérité, ne rien cacher et indemniser pour atténuer, selon les mots d'Emmanuel Macron, « *les heures sombres et les morsures de l'histoire* »⁴.

¹ L'historien Jean-Marc Regnault, à force de persévérance et grâce à ses recherches, avait constitué le dossier de réhabilitation qui a inspiré la demande en révision de l'assemblée de la Polynésie française le 7 juillet 2009.

² Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'Accord pour le développement de la Polynésie française, à Paris le 17 mars 2017. www.vie-publique.fr/discours/202474-

³ www.elysee.fr. Discours du Président de la République à Papeete le 28 juillet 2021.

⁴ Idem.

C'est que l'installation du Centre d'essais en Polynésie (CEP) s'est faite d'abord dans le mensonge et la méfiance⁵. Les rumeurs de l'arrivée du centre en Polynésie ont d'abord été démenties avec assurance, puis une délégation a été reçue à l'Élysée pour leur annoncer, le 3 janvier 1963, l'implantation du CEP. Dès lors, les discours divergent entre les nouveaux soutiens et les réticents. Conformément à la culture politique polynésienne, dont l'une des caractéristiques est le rapport de clientèle, les discours portaient d'une part, sur l'intérêt de la nation et d'autre part, sur la redistribution généreuse qui suivrait.

Notons l'évolution des discours des hommes politiques polynésiens qui vont du déni des risques ou de l'imitation du discours de l'État (I) à la colère face aux nouvelles « vérités » portant sur les essais (II). Il faut dire qu'au début, les essais nucléaires ont permis un développement sans précédent de la Polynésie. L'argent coulait à flots et chacun pouvait en profiter. Mais, en même temps, la vie économique et sociale a été complètement bouleversée. On a assisté à une « corruption » par le nucléaire. Puis, après la fin des essais, l'État a reconnu les effets néfastes et surtout les mensonges qui ont prévalu sur les accidents consécutifs aux essais.

Enfin, nous verrons comment l'ONU s'invite au débat (IV) puis l'évolution des discours des Présidents de la République, qui se sont succédés de la fin des essais à 2021, et qui promettent souvent les mêmes choses, preuve qu'elles ne sont pas toujours réalisées 25 ans après, même si de nets progrès sont enregistrés (V). Nous ne prenons volontairement que les discours significatifs ou représentatifs, tant ils sont nombreux.

I) Des discours favorables et rassurants

A) Des propos apaisants.

Le but des discours politiques « *est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire, etc.* »⁶. Et tant pis s'il s'agit de mensonges ou de demi-vérités car l'essentiel est de convaincre au nom de l'impératif nucléaire. Le Président de la République, Emmanuel Macron, n'a-t-il pas reconnu ces mensonges lorsqu'il souhaite « *qu'on en finisse avec le pacte du mensonge pendant des décennies* »⁷.

Hanna Arendt a analysé les mensonges dans les discours du Pentagone pendant la guerre du Vietnam : « *Le secret – ce qu'on appelle diplomatiquement la « discrétion », ou encore « arcana imperii », les mystères du pouvoir – la tromperie, la falsification délibérée et le mensonge pur et simple, employés comme moyens légitimes de parvenir à la réalisation d'objectifs politiques, font partie de l'histoire aussi loin qu'on remonte dans le passé. La véracité n'a jamais figuré au nombre des vertus politiques, et le mensonge a toujours été*

⁵ Voir les réticences de la classe politique (dont les pro-français Copenrath, Bambridge, Poroi...) face aux rumeurs d'installation in Jean-Marc Regnault, *Le nucléaire en Océanie, tu connais ?*, Histoire des essais atmosphériques (1946-1974), éd. Api, Tahiti, 2021, p 98 et s.

⁶ Rodolphe Ghiglione, *Je vous ai compris ou l'Analyse des discours politiques*, Paris, 1989, Armand Colin, p. 9.

⁷ www.elysee.fr. Discours du Président de la République, le 28 juillet 2021.

considéré comme un moyen parfaitement justifié dans les affaires politiques »⁸. Il s'agit d'influencer l'Autre, le public le plus large possible, par un discours répétitif qui finit par le persuader de l'innocuité des essais. On peut penser que l'homme politique *popaa*⁹, dans la seconde moitié du siècle dernier, étant considéré comme détenteur du savoir, pouvait ainsi convaincre ceux qui le voulaient bien. D'autant qu'il est démontré qu'en « *tous domaines de connaissance et d'action* », la rationalité des citoyens reste limitée¹⁰.

Les discours empruntaient au « gaullisme » les thèmes de l'indépendance nationale, de la puissance économique et militaire, ce dernier étant étroitement lié au nucléaire¹¹. Les médias ont aussi joué un rôle déterminant et souvent, pour la Polynésie, en assurant le relais des pro-nucléaires (État et certains hommes politiques polynésiens)¹². Disposant de peu d'informations, constamment rassurés sur les effets des essais par leurs propres leaders, les citoyens ont préféré « profiter » de la bonne situation économique comme l'a démontré l'historien Jean-Marc Regnault¹³. Mais la contestation demeurait chez certains autonomistes comme John Teariki. D'autres, après avoir protesté, comme les gaullistes polynésiens, à l'image du sénateur Gérard Coppenrath, ont préféré finalement se taire par fidélité à la France du Général.

Dès le départ, l'État, par la voix de son Premier ministre, Georges Pompidou, s'est voulu rassurant en déclarant, le 25 juillet 1964, à l'assemblée territoriale : « *Il est bien entendu que la France n'entreprendra jamais, nulle part, et notamment dans les territoires de Polynésie, la moindre expérience nucléaire si elle devait présenter un danger quelconque pour la santé des populations de ces territoires pas plus d'ailleurs que pour la santé des populations voisines n'appartenant pas au Territoire de la Polynésie* »¹⁴.

Le leader polynésien Gaston Flosse a, dans la mystique gaullienne de l'unité, confirmé ce message rassurant. Le rapport affectif étant une des caractéristiques de la culture politique polynésienne, la population suivait son leader aveuglément le temps des essais. En effet, de 1966 à 1996, période des essais nucléaires en Polynésie, Gaston Flosse était dans le jeu politique. Il a même dirigé son territoire de 1982 à 2004 avec une pause entre 1987 et 1991. Ainsi, il a pu défendre le CEP pendant toute cette période. L'ancien ministre Eric Raoult ne dit-il pas à propos de l'ancien président que : « *pendant des années, on a été bien content de l'avoir, il a su calmer la population à l'époque des essais nucléaires* »¹⁵. Autre exemple, le ministre de la Défense Charles Hernu écrit au Premier ministre : « ... *M. Flosse m'a confirmé*

⁸ Hanna Arendt, *Du mensonge à la violence*, Pocket Calmann-Lévy, Paris, 1972, pp 10 et 11.

⁹ *Popa'a* : personne d'origine étrangère ou métropolitaine.

¹⁰ Michel-Louis Rouquette, *La psychologie politique*, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1995, p 30.

¹¹ Jacques Derville, *Les partis gaullistes : fidélité aux principes et évolutions doctrinales*, in Pierre Bréchon (sous la dir.), *Le discours politique en France*, La Documentation française, 1994, p 40.

¹² L'éditorialiste de la Dépêche de Tahiti écrit le 30 janvier 2001 : « Comment la France pourrait-elle avoir honte, alors que tous les savants les plus renommés de la planète saluent sa réussite au niveau de la sécurité radiologique des sites ? » in J-M. Regnault, op. cit. p 198.

¹³ Jean-Marc Regnault, op. cit.

¹⁴ Texte communiqué par le sénateur G. Coppenrath. Archives J.M. Regnault, maître de conférences émérite de l'Université de la Polynésie française.

¹⁵ Le Monde du 9 février 2010.

que la nouvelle majorité continuerait à soutenir le CEP et qu'elle accepterait même de prendre les risques politiques correspondants. Il est de toute évidence dans notre intérêt de nous entendre avec lui, ce que je vais m'efforcer de faire »¹⁶.

Ce rôle du dirigeant polynésien était capital dans le cadre de l'autonomie. En effet, en 1958, l'autonomie, obtenue un an plus tôt, est confisquée au profit du seul gouverneur. Officiellement, la parenthèse devait durer quatre ans. Mais comment redonner une autonomie alors que les hommes politiques étaient en partie contre les essais nucléaires ? C'est parce que les autonomistes vont être de plus en plus agités que le statut d'autonomie sera finalement accordé en 1977. Autrement dit, l'autonomie est refusée en 1962 au nom de l'impératif nucléaire et elle sera accordée en 1977 au nom de ce même impératif !

S'il s'agit surtout de rassurer la population, les représentants polynésiens au Parlement se font aussi l'écho de ce discours en métropole. En effet, les députés polynésiens reprennent ce discours réconfortant à l'Assemblée nationale. Par exemple, Alexandre Léontieff, affirme que *« la Polynésie française participe, depuis le début des années soixante, à la politique de défense nationale voulue et développée par le général de Gaulle. La preuve a été faite par une commission internationale de l'innocuité des expériences nucléaires souterraines à Mururoa »¹⁷.*

L'autre député de la Polynésie, Edouard Fritch, ajoute : *« Certains États, pour des raisons de sécurité, mettent en cause la poursuite des essais nucléaires. Mais si ces derniers présentaient un quelconque danger pour les populations polynésiennes, il va sans dire que nous serions les premiers à en exiger l'interruption totale et immédiate, et vous ne pourriez, monsieur le ministre, que nous approuver sur ce point. Ne faudrait-il pas, monsieur le ministre, prouver, une fois de plus, l'innocuité de ces essais, en renouvelant l'invitation qui avait permis, en 1983, à une mission d'observation de savants étrangers de se rendre sur les sites d'expérimentation ? »¹⁸.* La France ne pouvait qu'apprécier ce type d'intervention. Les deux députés appartenaient à la formation politique qui soutenait les essais, le *Tahoeraa Huiraatira*.

Il ajoute curieusement : *« l'échec cuisant de la manifestation anti-nucléaire du 3 novembre dernier à Papeete, à laquelle n'ont participé guère plus de 600 personnes, jette le discrédit sur ses organisateurs, qui se disent proches de la majorité. Ces derniers, les Polynésiens l'ont bien compris, sont certainement plus nuisibles au territoire que les essais nucléaires eux-mêmes. Ils ne méritent pas l'audience qu'une certaine presse métropolitaine n'a pas manqué de leur réserver à la suite des attaques calomnieuses dirigées contre l'action de ce défenseur intransigeant de la politique de la France dans le Pacifique Sud qu'est Gaston Flosse ».*

A ce moment-là, le député pensait-il vraiment que les anti-nucléaires étaient plus « nuisibles » que les essais nucléaires ?

Le Président François Mitterrand explique, dans un discours le 5 mai 1994, que *« les dégâts n'ont pas semblé tels que nous ayons fait courir un risque aux Océaniens et aux Polynésiens*

¹⁶ Jean-Marc Regnault, *Le pouvoir confisqué en Polynésie française*, éd. Les Indes Savantes, Paris, 2005, p 94.

¹⁷ Assemblée nationale, 1^{ère} séance du 8 novembre 1986, JORF, p 6070.

¹⁸ Assemblée nationale, 2nd séance du 8 novembre 1986, p 6108.

*qui n'habitent pas cet atoll et qui se trouvent dans la zone au nombre de 3000 environ aujourd'hui, sans qu'on ait observé la moindre maladie et la moindre contagion de maladie »*¹⁹. L'impératif nucléaire est ainsi au-dessus des clivages politiques. Quelle que soit la majorité, les Gouvernements de la République ont défendu la politique nucléaire de la France.

Le discours du Premier ministre Alain Juppé devant l'Assemblée nationale, en 1995, résonne encore : *« Il est de notoriété publique que nos essais dans le Pacifique ont toujours été d'une innocuité sur l'environnement régional constatée par toutes les missions d'experts qui se sont rendues sur place... Les essais nucléaires français sont sans danger pour les populations du Pacifique »*²⁰.

Plus on répète une même « vérité », plus on finit par se persuader soi-même. La même année, il a même certifié, dans un article que *« la vérité est qu'aucune autre puissance nucléaire n'aura accompli tant d'efforts pour démontrer de manière objective que ses essais n'entraînent pas de dommage sur l'environnement et la population : je ne connais pas d'autre pays qui, comme nous venons de le décider ce mois-ci, aura invité deux organismes scientifiques internationaux totalement indépendants à organiser sur son site d'expérimentation les vérifications souhaitées par les défenseurs de l'environnement. La France répète depuis des mois que la radioactivité à Mururoa est inférieure à ce qu'elle est dans de nombreuses zones habitées. Elle est en particulier inférieure au niveau constaté à Wellington : il faut que ce soit des scientifiques néo-zélandais qui rappellent cette évidence pour qu'on commence à entendre la voix de la raison. N'est-il pas piquant d'entendre des personnalités australiennes indépendantes déclarer en substance : "que voulez-vous ! Nous sommes bien obligés de dire la vérité ! Les essais nucléaires français à Mururoa sont sans danger pour les populations du pacifique »*²¹.

Ces exemples de discours démontrent combien il était nécessaire de marteler inlassablement que les essais étaient sans dangers pour les Polynésiens mais aussi pour tous les États de la région. C'est que la répétition des mots devait finir par persuader de l'innocuité des essais.

Par ailleurs, il existe aussi le discours du déni. A contre-courant, en 2014, alors que les Gouvernements de la République ont reconnu les effets néfastes des essais, le contre-amiral Anne Cullerre choque les Polynésiens en déclarant que *« les Polynésiens devraient être particulièrement fiers de cette page d'histoire parce qu'il s'est passé de très belles choses... Je ne vais pas revenir sur l'histoire. L'histoire, elle est ce qu'elle est. Il faut aller de l'avant, maintenant »*²². Et donc oublier les blessures de l'histoire ?

B) Des compensations financières.

¹⁹ Intervention de M. François Mitterrand, Président de la République, sur la politique de défense de la France et la dissuasion nucléaire, Paris le 5 mai 1994. <https://www.vie-publique.fr/discours/130530->

²⁰ La Dépêche de Tahiti du 6 février 2016.

²¹ www.vie-publique.fr/discours/152504-

²² Les Nouvelles de Tahiti, 14 mars 2014.

Lorsque l'assemblée territoriale est informée du projet du CEP, elle émet un vœu, le 4 février 1963. L'assemblée, tout en affirmant sa confiance au général de Gaulle, souhaite que toutes les précautions soient prises et ajoute : « *attend de la métropole qu'un effort d'investissements publics d'une particulière ampleur soit consenti dès aujourd'hui en faveur de ce territoire en voie de développement, aux ressources limités, au standing de vie encore insuffisant, dont l'économie, voir le climat social, risquent d'être profondément perturbés par l'afflux massif d'un nombre important de techniciens à hauts salaires* »²³.

En clair, Ne pouvant pas s'opposer aux essais, il s'agissait d'obtenir des compensations financières.

Le général de Gaulle répond à ces attentes en déclarant, à Tahiti, le 7 septembre 1966 : « *Vous avez parlé du Centre d'expérimentation du Pacifique. Eh oui, il est vrai que la Polynésie a bien voulu être le siège de cette grande organisation destinée à donner à la puissance française, le caractère de la dissuasion, qui peut, qui doit, à tous, dans un monde dangereux, nous assurer la paix. C'est vrai. Il y a d'ailleurs, si j'ose dire, des compensations. Le développement qui accompagne cette organisation du centre est éclatant. Ce qui doit suivre ne le sera pas moins* »²⁴.

N'avait-il pas déjà dit que « *les Polynésiens sont gentils, il ne faut pas regarder à l'argent* » ?²⁵

Ce type de discours s'est maintenu pendant toute la durée des essais et sera relayé par les hommes politiques polynésiens. Par exemple, le député Alexandre Léontieff confirme à l'Assemblée nationale en 1986 que « *sur le plan économique, il est certain que l'implantation du CEP, en 1962, a permis à la Polynésie de connaître une croissance économique extraordinaire et de se placer ainsi, pour le produit intérieur brut par habitant, après l'Australie et devant les territoires et Etats insulaires du Pacifique-Sud... Il n'est pas pensable que le territoire puisse se passer brutalement du CEP et des transferts publics de métropole qu'il engendre encore* »²⁶.

Dès lors, il s'agissait d'en bénéficier. D'ailleurs, lors des élections territoriales de 1991, Gaston Flosse, d'une manière imagée en tahitien, accuse un parti politique d'opposition aux essais nucléaires d'avoir tempéré ses propos après en avoir profité comme tout le monde :

« *Hō'ē ā ato'a huru i te parau nō tā rātou pāto'ira'a i te C.E.P., fa'aho'i i te C.E.P., mea ta'ero te 'ātōmī. Te 'otera'a i te tītī o te C.E.P., marū roa, marū roa. 'Aita te 'ātōmī e ta'ero fa'ahou, mea ta'ero a'e ia te 'ava'ava. 'Eiaha e pupuhi i te 'ava'ava, mea ta'ero* »²⁷.

Traduction : « *C'est la même chose au sujet de leur opposition au CEP, [lorsqu'ils disaient qu'il faut] renvoyer le CEP, [que] le nucléaire était toxique. Une fois qu'ils ont eu tété le sein du CEP, ils se sont calmés, ils se sont calmés. Depuis ce jour, le nucléaire n'a plus rien de*

²³ Archives J.M. Regnault.

²⁴ <https://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00121/voyage-a-tahiti.html>

²⁵ Aimé Louis Grimald, *Gouverneur dans le Pacifique*, Berger-Levrault, Paris 1990, p 269.

²⁶ Assemblée nationale, 1^{er} séance du 8 novembre 1986, JORF, p 6070.

²⁷ Archives Jacques Vernaudeau, maître de conférences à l'Université de la Polynésie française.

toxique. Le tabac leur paraît davantage toxique. [Ils disent qu'] il ne faut pas fumer, [que] c'est dangereux »²⁸.

Ces discours sont une constante pendant tous les essais : d'une part, insister sur l'innocuité et d'autre part, confirmer la redistribution. Les transferts de métropole pouvaient, un temps, effacer les doutes.

Et même longtemps après la fin des essais, il fallait confirmer les transferts de l'État. Jacques Chirac promet encore des compensations, le 26 juillet 2003, lors de sa visite en Polynésie : « *j'ai souhaité la pérennisation du fonds de reconversion de l'économie polynésienne, mis en place à la suite de l'arrêt des essais nucléaires* »²⁹. Et ajoute dès le lendemain : « *la solidarité de la République continuera à s'exprimer grâce au fonds de reconversion qui apportera à votre collectivité des ressources stables et définitives* »³⁰.

II) Le principe de réalité : les retombées radioactives.

A) Des vérités difficiles à reconnaître

Lors des essais nucléaires, les accusations portant sur le danger des radiations n'étaient pas relayées, pour ne pas dire étouffées. Après les essais, dont le dernier se déroule en 1996, les possibilités de révolte étant plus faibles et surtout moins gênantes, l'État peut reconnaître les effets des retombées. D'ailleurs, les populations proches des centres de tirs, commençaient à exiger des enquêtes, une recherche de la vérité.

Par exemple, le 9 octobre 2005, une visite de la commission d'enquête sur les conséquences des essais nucléaires se rend à Rikitea (Gambier) et est accueillie par la maire des Gambier Mme Monique Richeton : « *Pour quelles raisons alors, quarante ans après le premier tir aérien, les dossiers concernant notre île sont encore classés secret défense par le Ministère des Armées à Paris, interdisant ainsi toute recherche de la vérité ? Les Mangaréviens respectent la République. La République doit respecter ses citoyens Mangaréviens en leur disant la vérité, toute la vérité et rien que la vérité. La vérité n'est pas histoire de politique, mais de conscience, de raison et de justice.* »³¹

Puis, en 2007, c'est le coup de tonnerre qui vient de Christian Estrosi, Secrétaire d'État à l'Outre-mer, qui déclare à la sortie d'une visite du cabinet médical pour le suivi des populations exposées : « *Pendant dix ans de silence absolu, depuis la fin des essais nucléaires, l'État a failli là où les associations se mobilisaient* »³².

²⁸ Traduction de Jacques Vernaudeau, maître de conférences à l'Université de la Polynésie française.

²⁹ www.elysee.fr

³⁰ Idem.

³¹ Archives de l'assemblée de la Polynésie française

³² Les Nouvelles de Tahiti, le 30 octobre, 2007, in Jean-Marc Regnault, *Le nucléaire en Océanie, tu connais ?*, Api éditions, Papeete, 2021, p 199.

Devant les Polynésiens, il déclare le 29 octobre 2007 : « *Je tiens à évoquer ici le suivi des conséquences des essais nucléaires. Je sais que ce dossier est sensible pour certains d'entre vous. Par choix personnel, certains se sont opposés au nucléaire ou ont considéré que les essais ont été la cause d'un bouleversement de la société polynésienne. Je comprends et je respecte profondément cette opinion. Je sais aussi que parmi les anciens travailleurs du centre d'expérimentation du Pacifique et parmi les populations civiles certains s'inquiètent pour leur santé. Les essais nucléaires doivent être actés comme un fait historique qui a profondément marqué la relation entre la France et la Polynésie française. Je suis de ceux qui pensent que cette période de notre histoire commune doit plutôt contribuer à resserrer nos liens* »³³.

Ce discours va émouvoir les Polynésiens car c'est la première fois qu'un ministre reconnaît les effets des essais à la fois sur la santé, sur le plan social et sur l'économie de la Polynésie. Il va plus loin en annonçant que « *pour répondre aux aspirations légitimes de la population, l'Etat s'est engagé dans une démarche de transparence et de vérité visant à apporter une information complète et objective sur les faits et les conséquences des essais. Cette mission délicate a été confiée à Marcel Jurien de la Gravière, Délégué à la sûreté nucléaire et à la radioprotection pour les activités et installations intéressant la Défense* ».

Marcel Jurien de la Gravière reconnaît d'ailleurs, devant les sénateurs, que « *toute la période des essais nucléaires, de 1960 à 1966 au Sahara puis de 1966 à 1996 en Polynésie française, n'avait donné lieu à aucune communication, la culture du silence étant alors la règle* »³⁴. Le silence était assourdissant même lorsque des évaluations étaient réalisées.

Il précise qu'une « *évaluation de la situation radiologique effectuée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et portant essentiellement sur Mururoa et Fangataufa a été publiée en 1998. Un rapport a été établi, en 2002, par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Ces deux documents n'ont pas ou très peu fait l'objet d'une communication en Polynésie* ».

Il ajoute enfin « *qu'à l'occasion d'une session régionale pour le Pacifique sud de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), au mois d'octobre 2005, il avait été amené à évoquer devant les élus les conséquences des essais nucléaires. Les élus polynésiens avaient alors regretté l'absence d'information qui avait prévalu jusqu'à cette date et avaient demandé à ce que soit écrite cette page de l'histoire de la Polynésie française à travers une opération « grand pas » d'information des populations* ».

Le député Jean-Patrick Gille s'est alors étonné que l'on ne s'inspire pas du modèle des indemnisations des victimes de l'amiante. Car, à défaut d'être un simple problème de santé, il deviendrait politique. Devant l'attitude incompréhensible de l'État de procéder à cette politique publique de santé publique, la question du nucléaire est donc devenue politique. Marcel Jurien de la Gravière ajoute « *que si, au vu d'études épidémiologiques reconnues, une relation était établie entre certains cancers et l'exposition aux retombées des essais, il*

³³ www.vie-publique.fr

³⁴ www.senat.fr. Travaux de la commission I. Audition de M. de La Gravière.

conviendrait d'en tirer toutes les conséquences ». Et là, les spécialistes vont se déchirer sur les interprétations et augmenter ainsi la suspicion forte des Polynésiens quant à la teneur des documents présentés et engendrer une méfiance de tout ce qui vient de la métropole.

Notons également que la reconnaissance des retombées par l'État en 2007, obligera tous les dirigeants français qui vont se succéder, à confirmer les conséquences.

Le 27 novembre 2008, Hervé Morin, ministre de la Défense, dont la loi portant sur les indemnisations porte son nom, déclare : « *La France s'honore d'assumer les fautes qu'elle a pu commettre par le passé* »³⁵.

Reconnaissant les responsabilités des dirigeants français, le ministre ajoute : « *Il nous restait à engager la France dans cette même voie s'agissant des victimes de radiations liées aux essais nucléaires. C'était à mon sens un devoir pour l'État et pour la France. La France s'honore d'assumer les fautes qu'elle a pu commettre par le passé. Je suis fier d'être le ministre de la défense qui, au nom du Gouvernement, vous le déclare de cette tribune.* »

Il admet devant l'Assemblée nationale, le 25 juin 2009, que dix des 46 essais aériens réalisés en Polynésie avaient « *donné lieu à des retombées radioactives significatives* »³⁶.

Le Président François Hollande va dans le même de la reconnaissance des conséquences sanitaires et environnementales : « *Je reconnais que les essais nucléaires menés entre 1966 et 1996 en Polynésie française ont eu un impact environnemental, provoqué des conséquences sanitaires et aussi, et c'est un paradoxe, entraîné des bouleversements sociaux lorsque les essais eux-mêmes ont cessé* »³⁷.

Il réitère ce constat : « *À Papeete, le 22 février 2016, j'ai reconnu solennellement la contribution de la Polynésie française à la constitution de la force de dissuasion nucléaire de notre pays. J'ai reconnu aussi que les essais avaient eu un impact environnemental, provoqué des conséquences sanitaires et entraîné des bouleversements sociaux et cette reconnaissance emportait des responsabilités* »³⁸. Cette reconnaissance représentait un progrès certain.

Le Président Emmanuel Macron, à son tour, dit les choses autrement : « *Il y a un doute avec la République, avec la France. Ce doute, il est lié au nucléaire. Je sais toutes les attentes qu'il y a sur ce sujet... Et je vais vous dire très franchement les choses. Je pense que c'est tout à fait vrai, on n'aurait pas fait ces mêmes essais dans la Creuse ou en Bretagne. On l'a fait ici parce que c'était plus loin ; on l'a fait ici parce qu'on se disait : c'est perdu au milieu du Pacifique, ça n'aura pas les mêmes conséquences. C'est vrai... je veux ici vous dire que la Nation a une dette à l'égard de la Polynésie française. Cette dette est le fait d'avoir en effet*

³⁵ In Jean-Marc Regnault, op. cit., p 199.

³⁶ www.bienpublic.com/actualite/2009/06/25/victimes-d-essais-nucleaires-la-france-doit-reparer-ses-erreurs-selon-herve-morin

³⁷ www.vie-publique.fr/discours/198041

³⁸ www.vie-publique.fr/discours/202474

abrité ces essais, et en particulier les essais nucléaires entre 66 et 74, dont on ne peut absolument pas dire qu'ils étaient propres, non »³⁹.

Les mots sont choisis pour ne pas dramatiser mais ils disent l'essentiel.

B) Après la reconnaissance, les informations : quid des archives ?

Le président de la Polynésie Édouard Fritch a maintes fois marqué son étonnement devant le traitement du nucléaire par les autorités de la République. Déjà, en tant que représentant du groupe Tahoeraa à l'assemblée de la Polynésie française, il avait fait part de son inquiétude, le 20 juin 2008, à propos des archives : *« Au début de cette année, le Parlement a été saisi d'un projet de loi présenté par la ministre de la Culture qui visait à rajeunir les dispositions législatives en matière de communication des archives publiques. Ce texte devait consacrer le droit à la libre communicabilité des archives publiques. Or, par voie d'amendement, l'Assemblée nationale, à la fin du mois d'avril, a créé une notion d'archives incommunicables pour ce qui concerne les documents liés aux armes nucléaires et aux armes bactériologiques... La loi votée par le Parlement va verrouiller un peu plus l'accès aux archives qui, elles, ne relèvent pas du fameux - secret défense- »⁴⁰.* Le ton est à l'étonnement et même à l'irritation.

Jean-Christophe Bouissou, membre du To Tatou Ai'a à l'époque, ajoute : *« afin de faire en sorte que les archives de notre Nation soit un instrument de réconciliation entre le peuple polynésien et l'Etat français au sujet notamment des essais nucléaires à Moruroa »⁴¹.* Apprendre grâce aux archives, comprendre et pardonner : c'est solder le passé pour mieux appréhender l'avenir.

Et il s'étonne aussi du double-discours de la France en rappelant qu'en 2006, Michèle Alliot-Marie, alors ministre de la Défense, avait indiqué qu' *« en matière de défense, notamment dans le domaine des essais nucléaires, la France n'a rien à craindre de la transparence. Nous sommes suffisamment forts et fiers de nos actions pour pouvoir dire ce qui a été fait et, le cas échéant, pour en tirer les conséquences lorsque certaines personnes peuvent souffrir des conséquences d'une activité ».* Puis rien... ou presque rien.

C'est que sans archives, les hommes politiques polynésiens ne seront pas informés correctement. Si l'État a reconnu en 2007 les effets néfastes des essais, il fallait donc ouvrir les archives et mieux connaître l'ampleur des conséquences.

Le Président François Hollande, en visite à Tahiti le 22 février 2016, souhaite *« ...tourner la page du nucléaire. Je connais les revendications des associations des victimes qui sont d'ailleurs portées par les élus polynésiens alors je veux y répondre. D'abord, il sera créé avec le Pays un Institut d'archives, d'informations et de documentation en Polynésie française afin que la jeunesse polynésienne n'oublie pas cette période de notre Histoire commune »⁴².* Ce

³⁹ www.elysee.fr

⁴⁰ www.assemblee.pf

⁴¹ Intervention en séance du 19 juin 2008. Document *To Tatou Ai'a*.

⁴² www.vie-publique.fr

projet est en cours de réalisation.

Puis, en 2021, le Président Emmanuel Macron a dit comprendre les attentes : « *Alors, une fois que je vous ai dit que j'assume, que je reconnais cette dette, je veux ici vous dire que je veux que nous nous inscrivions ensemble sur un chemin, trop longtemps, et si, au-delà de cette dette, il y a des reproches légitimes, c'est que trop longtemps, l'État a préféré garder le silence sur ce passé, ces 30 années d'explosions successives. Ce que je veux briser aujourd'hui, c'est ce silence, pour faire entendre justement toute la vérité, pour qu'elle soit partagée, pour que tout le monde puisse savoir exactement ce qui a été fait, ce qui était su alors, et ce qui est su aujourd'hui, tout, tout. J'assume et je veux la vérité et la transparence avec vous* »⁴³.

Et pour mieux comprendre les réalités, il promet, à son tour, des archives : « *C'est pourquoi, s'agissant des archives, le principe est et sera la communication. Les archives seront ouvertes sauf lorsqu'elles peuvent fournir des informations qu'on appelle proliférantes, c'est-à-dire qui mettraient notre dissuasion en risque ; pour le reste, elles seront ouvertes* ».

Dès lors, le ministère des Armées a ouvert certaines archives sous le contrôle de la « Commission d'ouverture des archives des essais nucléaires en Polynésie », installée le 5 octobre 2021, qui regroupe des représentants de la Polynésie, des représentants des administrations concernées et des experts. Il faut reconnaître que les progrès sont importants car le site du ministère des Armées est déjà opérationnel.

III) La culpabilité et la colère...

A) Le *mea culpa*

Rien ne pouvant se réaliser dans le monde sans complicités internes, certains hommes politiques polynésiens doivent aussi reconnaître que leur mouvement politique avait favorisé l'installation du centre d'essais nucléaires. Edouard Fritch avoue ainsi : « *Je ne jette pas la pierre à l'Etat. Pour ce qui concerne le mouvement politique auquel j'appartiens, nous avons soutenu la décision de la France de se doter de l'arme de dissuasion pour obtenir son indépendance en matière de défense. Pour autant, nous avons toujours dit, notre président Gaston Flosse en premier, que si ces expérimentations avaient des conséquences néfastes, nous en demanderions réparation* »⁴⁴.

Mais, le 16 novembre 2018, c'est la colère qui prend place. C'est la première fois qu'un leader autonomiste reconnaît les dégâts du nucléaire après les avoir longtemps soutenus : « *Je ne m'étonne pas qu'on me traite de menteur alors que pendant 30 ans, nous avons menti à cette population, que les essais étaient propres : nous avons menti, j'ai fait partie de cette bande* »⁴⁵.

⁴³ www.elysee.fr

⁴⁴ www.assemblee.pf

⁴⁵ Polynésie 1^{er}, le 16 novembre 2018.

Il ajoute : « *Notre propre leader a vu une bombe péter : lorsqu'on voit une bombe atomique péter, je pense qu'on se rend compte que ça ne peut pas ne pas faire de mal* ». Il va sans dire que les rapports entre les deux hommes sont difficiles. Et il termine par : « *Avant, peut-être que j'ai vendu mon pays. Avant, peut-être, pendant de longues années. Mais pas aujourd'hui, croyez-moi : je me sens obligé de réparer ce qui a été fait dans ce pays, même si c'est l'État français qui l'a fait, mais j'ai besoin de l'État français pour réparer* ».

C'est l'idée même de trahison que l'orateur n'hésite pas à mettre en avant. Des mots à forte charge symbolique. Clairement, le président de la Polynésie fait son *mea culpa* en utilisant des termes très durs comme « vendu mon pays » mais que les temps ont changé et que c'est à lui, avec l'État, de réparer ce qui peut être réparé.

Edouard Fritch va dans le même sens, le 27 mars 2017, lors des funérailles de Bruno Barrillot, ancien prêtre et surtout délégué pour le suivi des conséquences des essais nucléaires auprès du gouvernement de la Polynésie, en déclarant avec regret : « *Oui, j'ai cru à la « bombe propre » depuis les années insouciantes de ma jeunesse jusqu'en 2009 et au début des travaux parlementaires sur la loi Morin. Avant ce moment où j'ai enfin ouvert les yeux, non seulement je ne prêtais pas attention à ce que disaient les lanceurs d'alerte, mais encore je qualifiais ces derniers, au mieux, de rêveurs un peu dérangés, au pire de dangereux agitateurs* »⁴⁶.

Gaston Flosse reconnaît lui aussi, sur Polynésie 1^{er}, le 16 novembre 2018, que lorsque Jacques Chirac décide de reprendre les essais nucléaires en 1995, il s'y opposera : « *J'ai protesté avec vigueur en faisant remarquer à Jacques Chirac notre inquiétude quant au danger que ces essais représentaient pour les populations... Jacques Chirac était sincère. Il a dû faire confiance aux ingénieurs, aux experts, aux scientifiques du CEA... Les scientifiques du CEA nous ont trompés* »⁴⁷.

La formule est aisée ; c'est donc finalement la faute des scientifiques et non des décideurs politiques. Un des leaders indépendantistes, profondément chrétien, ajoute : « *on peut pardonner mais on n'oubliera jamais* » !

B) Des indemnisations en guise de réparation ?

Le 27 novembre 2008, devant les députés, le ministre de la Défense déclare : « *Il existe un consensus sur la nécessité d'indemniser les victimes éventuelles des essais nucléaires. Cette réparation est justice* »⁴⁸. L'indemnisation est inévitable et salutaire. Quelques mois plus tard, le député Bruno Sandras réclame aussi des indemnisations justes en déclarant, le 25 juin 2009, à l'Assemblée nationale : « *Député de Polynésie Française, je suis député de la nation, et fier que les Polynésiens aient contribué au rayonnement de la France dans le monde, mais je reste attentif et soucieux. Les conséquences de ces essais, sur les Polynésiens eux-mêmes ainsi que sur leur environnement, devront être justement appréciées ... Ce texte nous permet de franchir une étape importante, celle de la*

⁴⁶ Archives J.M. Regnault.

⁴⁷ Polynésie 1^{er}, 16 novembre 2018.

⁴⁸ www.vie-publique.fr

reconnaissance et celle de la réparation. La reconnaissance doit être pleine et entière, les réparations justes et équitables »⁴⁹. Les derniers termes ressemblent aux paroles du ministre de la Défense mais le député n'est pas vraiment rassuré quant aux intentions de l'Etat.

Le député Michel Buillard ajoute le même jour : « *Comme vous le savez, la population polynésienne n'a pas été consultée lorsque l'implantation du CEP a été décidée. Faut-il pour autant dire qu'il s'agit d'une population candide ? Faut-il pour autant considérer que la responsabilité des élus locaux a été engagée indirectement, d'autant que l'État nous a toujours assurés de l'innocuité des essais ?* ». Son parti politique avait soutenu les essais et reproduit les assurances de l'État. Méfiant, il dit clairement que l'État avait menti sur l'innocuité des essais. Il peut ainsi poser la question de la responsabilité des élus polynésiens.

Il continue : « *Votre projet, monsieur le ministre, est un premier pas que je salue. Toutefois, les conditions pour obtenir l'indemnisation me semblent trop restrictives. Le principe de présomption du lien de causalité entre les maladies radio-induites et l'exposition aux essais n'est pas posé et les associations de vétérans n'ont pas été intégrées dans le comité d'indemnisation...Je souhaite aussi l'ouverture d'un débat sur les conséquences environnementales des essais. Vous nous assurez de l'absence de radioactivité sur les atolls, mais comment prévoir l'avenir ? 147 puits d'expérimentations, remplis depuis de déchets nucléaires, reposent pour l'éternité dans nos lagons. La page du nucléaire ne sera pas tournée avec ce projet de loi* ». Le député Buillard, autonomiste convaincu s'indigne également des conditions d'indemnisation. Reconnaître les conséquences des essais devait entraîner une franche détermination dans la solution du problème. Ce ne fut pas le cas.

IV) L'ONU s'invite dans le débat

Dans les discours sur le nucléaire, on retrouve les querelles internes de la majorité : Gaston Flosse a cédé sa place de président à Édouard Fritch après avoir été déclaré inéligible. Et aussitôt, G. Flosse ne supportant pas de n'être plus au pouvoir, s'acharne sur son remplaçant. C'est dans ce contexte que s'inscrit une résolution votée par l'assemblée de la Polynésie française, le 27 novembre 2014, avec une majorité de circonstance regroupant les partisans de Gaston Flosse et les indépendantistes. Cette résolution relative aux atolls de Moruroa et Fangataufa considère que devant « *les dommages exceptionnellement graves* », l'État doit indemniser la Polynésie « *du préjudice écologique d'une extrême gravité subi par la collectivité et ses habitants collectivement* »⁵⁰. Le haut-commissaire Lionel Beffre déclare qu'il va expliquer à Paris « *qu'elle a été adoptée en contradiction avec les souhaits du président Édouard Fritch qui lui est dans une logique de dialogue constructif avec l'État* »⁵¹.

En 2016, l'Église protestante réunit son 132^e synode en abordant notamment le nucléaire.

⁴⁹ www.assemblee-nationale.fr

⁵⁰ Assemblée de la Polynésie française, Résolution n°2014 R/APF du 27 novembre 2014.

⁵¹ Tahiti infos, 27 novembre 2014.

L'Église envisage de poursuivre l'État devant l'ONU⁵². Un discours qui ravit bien sûr le président du Tavini Huira'atira, Oscar Temaru : « *C'est une décision historique et cela va dans le bon sens* », clame-t-il. « *Il y a eu la réinscription de notre pays en 2013 et ce n'est qu'à partir de ce moment-là que l'on a pu avancer. Parce qu'avant tout ça, nous avons été retirés en 1947. Donc la communauté internationale ne pouvait rien faire pour nous. Je pense que si on était restés sur la liste des pays à décoloniser, jamais la France n'aurait pu faire ses essais nucléaires chez nous* »⁵³. Ce qui reste à démontrer.

De son côté, Gaston Flosse, toujours en opposition avec son ex-gendre, prône l'unité : « *Je pense qu'il faudrait d'abord que tous les Polynésiens soient d'accord. Si le président du gouvernement se rend à l'ONU au mois d'octobre pour soutenir le gouvernement français, au lieu de soutenir la décision de la population, nous allons exposer notre division à l'ONU. Je pense qu'il faut nous mettre tous d'accord et alors nous serons plus forts* »⁵⁴.

En 2017, devant le comité des 24 à l'ONU, Édouard Fritch déclare : « *L'autre thème de prédilection des pétitionnaires est le nucléaire. Oui, les 30 années d'essais nucléaires, de 1966 à 1996, ont causé des dommages économiques, sanitaires et environnementaux à la Polynésie française. Cette réalité a été reconnue par la France depuis 2010. C'est un sujet permanent de dialogue et de travail entre l'État français et les autorités de la Polynésie française. Nous avons demandé que le fait nucléaire et ses conséquences soient reconnus dans notre statut d'autonomie, l'État français y a répondu favorablement* »⁵⁵.

Le président de la Polynésie défend la France parce qu'elle a reconnu les dommages et le fait nucléaire.

Il ajoute : « *Nous avons demandé une amélioration de la Loi Morin destinée à l'indemnisation des victimes et des vétérans des essais nucléaires, l'État français y a répondu favorablement. Depuis l'arrêt des essais en 1996, l'État français verse un montant annuel de 180 millions de dollars US à la Polynésie française, soit une somme de 3,5 milliards de dollars US depuis 20 ans. Ces compensations financières ont notamment permis la construction de multiples infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires. Elles ont permis la construction d'un l'hôpital de 400 millions de dollars US, l'un des plus modernes du Pacifique Sud* ». Autrement dit, les compensations autres qu'individuelles sont appréciées par les autorités locales.

Puis, il justifie les essais par l'histoire : « *Enfin, nous discutons avec la France de la création d'un Centre de mémoire à Papeete pour rappeler à nos enfants l'histoire de cette période. Je ne veux pas juger mes aînés polynésiens qui ont donné, il y a 62 ans, leur consentement en mettant à la disposition de l'État français, deux îles de la Polynésie française comme site d'essais nucléaires. Il y a 62 ans, nous sortions de la Seconde Guerre Mondiale. Plus*

⁵² Tahiti infos, 7 août 2016.

⁵³ Idem.

⁵⁴ Ibidem.

⁵⁵ Allocution du président Fritch à la 4^{ème} commission, le 3 octobre 2017. Archives S. AL WARDI.

personne ne voulait revoir les horreurs de la guerre. Mais ce fut le début d'une autre guerre, celle de la Guerre froide ».

V) L'évolution des discours des Présidents de la République.

S'il y a bien une constante dans les discours des Présidents de la République, ce sont les promesses d'indemnisation... qui ne se concrétisent que rarement ou plutôt qui ne répondent pas aux attentes des Polynésiens. C'est aussi les promesses d'ouverture des archives qui ont tardé.

Le Président Nicolas Sarkozy affirme, dans son message aux Polynésiens du 3 février 2012, que « *dès 2007, j'ai souhaité que ce sujet soit mis sur la table, et que l'État reconnaisse et indemnise les victimes des essais nucléaires* »⁵⁶.

C'est la loi « Morin » dont son concepteur promet une indemnisation qui se veut juste : « *Ce projet de loi permettra à la France d'être en conscience avec elle-même. Il repose sur deux principes simples : la justice et la rigueur. La justice consiste à traiter de la même façon les personnels militaires et civils, ainsi que les populations locales, et à dresser une liste des maladies qui soit celle reconnue par les Nations unies et non celle de la sécurité sociale. La rigueur, elle, consiste à faire examiner les dossiers par un comité médical présidé par un magistrat, afin d'établir, pour chaque personne, un lien de causalité entre la présence sur les lieux des essais et la maladie, à charge pour l'État de contester éventuellement ce lien. La rigueur suppose également la transparence, d'où l'étude épidémiologique en cours sur 30.000 vétérans, et celle que nous menons avec deux grands experts pour analyser chaque essai et en déterminer les éléments dosimétriques, de façon que chaque décision soit fondée* »⁵⁷.

Il ajoute, en 2009, à l'Assemblée nationale que la France entendait « *être grande dans sa volonté de réparer ses erreurs* »⁵⁸. Et surtout, de façon péremptoire : « *Treize ans après la fin des essais dans le Pacifique et la ratification par la France du traité d'interdiction des essais, le projet de loi que je vous présente aujourd'hui doit permettre à notre pays de clore sereinement un chapitre de son histoire* ». Pourtant, cela ne suffira pas et il faudra revenir inlassablement sur cette loi.

En 2015, par exemple, la ministre des Outre-mer, Mme George Pau-Langevin aborde ce thème en assurant avoir amélioré la loi dite Morin : « *Je veux aborder ici un sujet délicat, qui nous tient à cœur : le nucléaire. Il faut d'abord remercier la Polynésie française, sans laquelle la France n'occuperait pas la place qu'elle occupe dans le monde. Depuis près de*

⁵⁶ Message aux Polynésiens, Présidence de la République, 3 février 2012.

⁵⁷ Source <http://www.diplomatie.gouv.fr>, le 2 avril 2009

⁵⁸ www.bienpublic.com/actualite/2009/06/25/victimes-d-essais-nucleaires-la-france-doit-reparer-ses-erreurs-selon-herve-morin

trois ans, nous avons amélioré un certain nombre de choses : la loi Morin a été réformée pour étendre son périmètre géographique, et la CIVEN, qui dépendait d'un ministère, est aujourd'hui une autorité administrative indépendante : c'était une mesure nécessaire, parce que vous perdiez confiance en l'État. Je crois qu'il faut aider les polynésiens à constituer leurs dossiers de demande d'indemnisation. La procédure est complexe parce qu'elle offre des garanties, mais nous devons faciliter les démarches, et je crois que Monsieur le Haut-Commissaire pourrait réfléchir, avec le Gouvernement, aux moyens d'aider les demandeurs. Ce n'est pas tout : il faut aussi dépassionner le débat, il faut se donner les moyens de régler, de manière apaisée, les questions qui se posent encore »⁵⁹.

C'était suffisant ? Non, même s'il y a des progrès. Mais, en 2021, l'idée d'aider les victimes à constituer leurs dossiers réapparaît avec le Président Macron. C'est dire que six années plus tard, les problèmes demeurent.

François Hollande, en visite à Tahiti le 22 février 2016, annonce que *« le traitement des demandes d'indemnisation des victimes des essais nucléaires sera revu. Il y a eu des avancées : la loi du 5 janvier, la création d'un comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires. Mais quand on fait le constat, seule une vingtaine de dossiers ont donné lieu à des indemnisations. J'ai donc décidé de modifier le décret d'application pour préciser la notion de risque négligeable pour certaines catégories de victimes lorsqu'il est démontré que les mesures de surveillance indispensables n'avaient pas été mises en place. Ainsi, cette commission indépendante pourra-t-elle accéder ou faire accéder à l'indemnisation de nouvelles victimes »*⁶⁰. Le nombre d'indemnisation reste donc faible.

Le Président Hollande ajoute : *« Il restait la question très délicate de la simplification des procédures d'indemnisation des victimes des essais. Je m'étais engagé devant vous, devant l'Assemblée, devant le Conseil économique, social et environnemental aussi, à trouver une solution à ce qu'on appelait le préjudice, mais le Parlement a voulu préciser et aller plus loin encore. Madame Ericka BAREIGTS qui menait les débats au nom du gouvernement, m'a alerté sur cette question et j'ai alors décidé que nous supprimions cette notion qui n'était pas comprise et surtout donnait lieu à des applications qui n'étaient pas conformes à mes décisions. Nous sommes maintenant passés à une autre phase qui est celle de la simplification et de la reconnaissance, à travers des procédures qui devront être claires et qui devront être efficaces pour que les personnes qui relèvent de cette responsabilité, puissent être correctement indemnisées. La relation donc entre la France et son territoire polynésien ne souffre plus de non-dits ou de ressentiments »*. Pourtant, le successeur à l'Élysée fera le même constat.

Autre promesse non-suivie d'effet : *« Alors nous signons ici un Accord de l'Élysée pour le développement de la Polynésie française. Cet Accord est d'abord politique et sera donc présenté à l'Assemblée, au Conseil économique, social et culturel ainsi qu'aux maires de Polynésie. Il ne s'agit pas d'un contrat de projet ou d'un contrat de développement, il s'agit*

⁵⁹ www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr, le 26 mars 2015

⁶⁰ www.vie-publique.fr

d'un cadre politique qui permet d'agir ensemble et de mettre la Polynésie pleinement dans la République ».

Le Président Emmanuel Macron souhaite aller plus loin et plus vite. Il déclare à Papeete le 28 juillet 2021 : « *C'est pourquoi j'ai décidé que, de manière pérenne, un chargé de mission placé directement auprès du Premier ministre assurerait ce contact entre l'État et la collectivité de Polynésie. C'est aussi pourquoi je veux que nous indemnisons mieux. J'ai entendu le faible nombre de dossiers qui étaient instruits par le CIVEN. Je regarde les chiffres avec vous. Lorsque j'ai été élu, 11 dossiers, 11, avaient abouti, 11. Pas il y a 10 ans, 15 ans, en 2017, 11 dossiers avaient abouti. Depuis, 186 dossiers ont été finalisés sur les 416 déposés. C'est un progrès conséquent. Mais il est insuffisant* »⁶¹.

En effet, M. Michel Marquer, préfet, a été nommé chargé de mission auprès du Premier ministre pour le suivi des conséquences des essais nucléaires en Polynésie⁶². Son homologue en Polynésie est Mme Yolande Vernaudon. Les progrès sont donc réels mais, comme le constate le Président de la République, cela reste insuffisant. Les indemnisations se multiplient et, avec le nouveau paradigme, l'État va vraiment rencontrer directement les candidats à l'indemnisation pour remplir les dossiers. Des progrès assurément.

Le Président de la République ajoute : « *Mais je vous le dis aussi en toute sincérité, ceux qui vous expliquent que nous pourrions prendre en charge la totalité de toutes les formes de pathologies qu'il y a aujourd'hui vous mentent ou en quelque sorte, entretiennent une forme de culture de l'irresponsabilité et de la démagogie. Ce n'est pas la mienne. Parce que je veux qu'on en finisse avec le pacte du mensonge pendant des décennies, parce qu'on n'a pas dit. D'abord parce qu'on a fait les essais. Ensuite parce qu'on n'a pas dit : « On a payé ». C'est ça ce qui s'est passé, mais on n'a pas toujours payé les victimes. On a payé des tas de choses, parfois des tas de gens. On n'a pas payé les gens qui étaient victimes ». Tout est dit dans la dernière phrase du discours...*

Dès lors, le service d'oncologie sera renforcé et un dialogue avec les autorités locales, appelé *Reko Tika*, a été mis en place. Deux préfets ont été envoyés, le 29 novembre 2021, en mission en Polynésie pour s'assurer de l'avancement des dossiers et suivre les mesures prises lors de la table ronde du 1^{er} et 2 juillet 2021 à Paris.

Enfin, nous pouvons repérer, dans les discours des présidents Hollande et Macron, une différence importante à propos de la Chine. Le premier souhaite les investissements chinois : « *Vous m'avez souvent évoqué les investisseurs chinois dont nous souhaitons la venue, aussi bien d'ailleurs en Polynésie que dans l'hexagone... Maintenant, il faut aussi que nous puissions attirer des investisseurs chinois, notamment dans le domaine touristique... Alors oui, nous ferons tout pour que les investisseurs chinois puissent venir ici, avec des conditions, avec des règles* ».

⁶¹ www.elysee.fr

⁶² Tahiti infos, 29 novembre 2021.

Le second est plus méfiant : « *Mais je vous le dis très clairement, dans les temps qui s'ouvrent, malheur aux petits, malheur aux isolés, malheur à celles et ceux qui vont subir les influences, les incursions de puissances hégémoniques qui viendront chercher leur poisson, leurs technologies, leurs ressources économiques... je vous le dis avec la même clarté, je vois parfois des projets, oserais-je dire exotiques, aventureux, aux financements incertains, aux créations d'emplois improbables avec d'étranges investisseurs ? Méfiez-vous ! Ce n'est pas une bonne idée. Je crois... Moi, je regarde ce qui s'est passé dans la région, au Vanuatu et ailleurs. Le chant des sirènes, il est d'abord méditerranéen, Ulysse en a été victime. Il se peut qu'il soit aussi pacifique et océanien* ».

Mais c'est pour aussitôt vanter les mérites de l'Indo-Pacifique : « *Mes amis, cette stratégie indo-pacifique, elle aura la Polynésie française au cœur pour vous protéger, protéger vos pêcheurs, protéger vos intérêts économiques, protéger nos câbles, protéger nos satellites, protéger notre souveraineté face aux incursions. Elle sera là pour protéger nos partenariats choisis et jamais subis. Elle sera là pour protéger notre biodiversité, pour promouvoir notre modèle de pêche à la ligne sélective face au modèle de pêche en prédation partout dans le reste de la région. Elle sera là pour protéger nos aires marines, pour les classer, pour porter notre modèle de biodiversité qui est une fierté polynésienne* ».

Entre ces deux discours, il y a cinq années (2016-2021), période pendant laquelle la Chine passe du soft power à une attitude plus hégémonique. De plus, la France s'est engagée résolument dans l'Indo-Pacifique à partir de 2018 afin de contrer justement la montée en puissance de la Chine.

En guise de conclusion :

Deux grandes périodes marquent les discours sur le nucléaire : pendant les essais, on insiste sur l'innocuité des expériences et les compensations financières puis, après le CEP, on constate les effets néfastes et on promet des indemnités.

La transparence prévue pour clore le dossier du nucléaire se fait lentement. Les Présidents de la République se succèdent et disent souvent la même chose : la France n'indemnise pas assez et devra ouvrir ses archives. Dès lors, promesse est faite que les politiques publiques de l'après-nucléaire seront réformées pour plus d'efficacité. Et de président en président, la question du nucléaire n'est pas soldée.

Ces discours, tenus le plus souvent par un homme politique élu au plus haut sommet de l'État, sont destinés aussi à galvaniser les Polynésiens. En effet, les discours des élus doivent « *frapper l'affect autant, sinon plus, que la raison* »⁶³. Le Président va, parce qu'il le peut, parce qu'il le veut, changer l'ordre des choses et faire mieux que ses prédécesseurs. Il va réconcilier la France et la Polynésie dans un « vivre-ensemble » en ouvrant les archives, en

⁶³ Christophe Boutin, *Les grands discours du XX^e siècle*, Flammarion, coll. Champs classiques, Paris, 2009, p X (introduction).

réhabilitant Pouvana'a Oopa, en reconnaissant le fait nucléaire et en indemnisant mieux et rapidement. Mais c'est souvent un discours « local » qui n'a de sens que pour les Polynésiens. Certes, les archives sont ouvertes par Nicolas Sarkozy puis refermées. Le Président Hollande se rend sur la tombe de Pouvana'a Oopa qui est réhabilitée par la justice. En 2021, avec le Président Macron, les archives sont de nouveau accessibles et même plus largement semble-t-il, la santé prise en compte et un dialogue engagé pour clore ce dossier. Les améliorations sont réelles et la volonté d'aboutir est évidente.

Malgré tous les progrès et toute la détermination, la question du nucléaire sera-t-elle un jour soldée ? On peut penser que même si toutes les conditions sont réunies, certaines associations, qui en ont fait leur fonds de commerce, ne seront jamais satisfaites.

Dr Sémir AL WARDI